

## L'EXERCICE DE LA TACHE CARTOGRAPHIQUE à l'OIB : forme et attendus

### 1. Préalable

#### Les origines de l'exercice

Un exercice qui fait le choix de proposer la réalisation d'une tâche cartographique avec une réflexion sur sa construction et son utilisation pour ensuite contribuer à construire une synthèse organisée répondant à la question tirée du thème général.

Il s'agit d'éviter la simple reproduction de croquis appris, et de tester une meilleure compréhension et l'acquisition des attendus de l'exercice cartographique dans ses dimensions principales.

Le croquis présente trois avantages majeurs

- D'une part s'assurer que des développements complexes (sur les territoires, leurs dynamiques, leur organisation...) ne reposent pas en fait sur une connaissance très floue de la réalité de ces territoires. Vérifier des localisations n'est pas un exercice sans intérêt, il faut s'assurer que le territoire concerné est bien repéré, approprié dans ses principales composantes
- D'autre part, donner aux élèves la maîtrise du langage cartographique débutée dès le cycle 3. Il oblige à trier, synthétiser, hiérarchiser, imaginer un rendu visuel efficace pour ce que l'on veut montrer (montrer, démontrer, convaincre)
- Enfin et surtout leur faire prendre conscience de l'usage possible de ce langage dans une démonstration, en combinaison fructueuse avec d'autres langages.

Cet exercice est calibré pour être d'égale difficulté avec la confrontation de documents en langue étrangère et pour mettre en jeu des compétences similaires.

#### La forme de l'exercice

Pour les sections relevant du paragraphe 2.2.2.2 de la note de service 2015-192 du 16 novembre 2105 à savoir les SI américaines, britanniques, danoises, espagnoles, italiennes, néerlandaises, norvégiennes, portugaises et suédoises, l'exercice se présente sous la forme d'un exercice en deux temps :

- Réalisation/justification d'un croquis et de sa légende

Le candidat réalise un croquis répondant au thème proposé, avec une légende organisée, puis une justification d'environ 15 lignes des choix opérés en termes d'analyse et de représentation : qu'est-ce qui a été mis en valeur, comment et pourquoi ?

- Rédiger une synthèse argumentée sur un sujet précis

Dans un second temps, en s'appuyant sur le croquis réalisé, le document complémentaire de nature différente (photographie, court texte, tableau statistique à l'exclusion d'une autre carte) et de ses connaissances, le candidat rédige une synthèse argumentée en réponse au sujet précis posé dans la consigne.

## 2 Les attendus de l'évaluation

- Rappels

L'évaluation des deux parties est globale et d'égale importance.  
Il n'y a pas de hiérarchie dans la difficulté des exercices au baccalauréat OIB

- Pour la partie (a)

Il s'agit de réaliser un croquis d'organisation spatiale d'un territoire en réponse à un sujet (un fond de carte sera fourni)

Tout comme pour une composition, il s'agit de rendre compte des lignes de force de l'organisation de l'espace, de hiérarchiser les phénomènes et les acteurs, voire, si le sujet s'y prête, des évolutions, seul le vecteur d'expression change. On répond au sujet posé non pas en rédigeant un texte, mais en complétant un fond de carte et en l'accompagnant d'une légende détaillée avec des titres, voire des sous-titres.

Cet exercice permet d'évaluer les capacités géographiques. Il demande l'acquisition de connaissances (qui ne sont pas spécifiques à ce type d'exercice), la compréhension des logiques territoriales et spatiales ainsi qu'une rigueur d'expression et d'exécution.

L'évaluation des croquis portera principalement sur les critères suivants

- pertinence des informations portées sur le croquis par rapport au sujet posé : sélection, hiérarchisation des informations, validité des localisations et de la nomenclature
- organisation de la légende, pertinence du choix des figurés et de l'intitulé des entrées
- qualité de la réalisation, lisibilité du croquis.

Le croquis doit comporter un nombre significatif d'items dans la mesure où ils permettent de répondre au sujet dans la limite du temps imparti. Leur nombre peut être compris entre 10 et 15 au maximum.

La justification n'est pas une description de sa légende mais une explication rapide des choix réalisés en matière d'analyse, de représentations, de hiérarchisation. Elle permet de voir si l'élève maîtrise l'usage de notions telles que : interface, littoralisation métropole mondiale (logique réticulaire.) et s'il sait construire une typologie à partir de critères objectifs. Le correcteur veillera à s'appuyer sur la lecture de la légende pour mieux comprendre le sens des propos.

Les candidats reconnus handicapés moteurs ou sensoriels peuvent demander à bénéficier, pour les exercices de géographie de la deuxième partie de l'épreuve, de l'adaptation suivante : à partir du même sujet, le candidat remplace l'exercice de réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire par la rédaction d'une page environ (BOEN n°7 du 6 octobre 2011).

- Pour la partie (b)

La synthèse est une réponse organisée qui peut s'ordonner de la manière suivante

- Une courte introduction indiquant l'intérêt de la question et du document complémentaire (acteurs, enjeux...)
- Deux ou trois paragraphes chacun permettant de développer un argument/un élément majeur avec l'usage d'informations tirées du croquis et du document. Ces informations doivent permettre de spatialiser le phénomène étudié et de travailler les échelles.
- Une courte conclusion

Le travail ne doit pas dépasser une page et demie au regard du temps nécessaire pour effectuer correctement les précédents exercices. Il ne s'agit donc pas de réaliser une seconde composition et de négliger le travail de la partie (a) qui permet de mieux réaliser la partie (b).